

Accompagnement

Dans cette rubrique



Un service dédié

La Ville de Bethune dispose d'un service dédié à l'accompagnement du monde associatif. Il gère toutes les demandes des associations béthunoises et...



Les subventions aux associations c

Afin de soutenir le monde associatif béthunois d'assurer...

BÉTHUNE
SMART CITY

MAIRIE DE BÉTHUNE
Hôtel de Ville
6 Place du 4 septembre
62407 Bethune cedex

Centre Administratif Victor Hugo
Rue de Schwerte
62400 Bethune

HORAIRES :
Hôtel de Ville
Lun : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Centre Administratif Victor Hugo
Lun - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h
Jeu : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr